

Accroître la résilience : Plan d'adaptation climatique



Table des matières

Message du ministre	3
Résumé	4
Impacts climatiques	5
Élaboration du Plan d'adaptation climatique	7
Principes directeurs	8
Mesures d'adaptation	9
Conclusion	26
Annexe A : Résumé des mesures d'adaptation	27

Message du ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique

L'Île-du-Prince-Édouard continuera d'être affectée de manière particulière par le changement climatique. Nous venons de connaître les ravages de l'ouragan Fiona occasionnés par des vents violents, des ondes de tempête et des inondations côtières. Nous avons constaté les répercussions sur nos habitations, nos communautés, nos moyens de subsistance et notre santé mentale.

Notre gouvernement s'est engagé à travailler avec tous les partenaires et des Insulaires en vue de reconstruire sur des bases encore plus solides.

Au cours de l'automne 2021, mon ministère a publié la première évaluation provinciale compréhensive des risques liés aux changements climatiques (ÉRCC). Ce rapport donne aux Insulaires une idée précise des impacts du changement climatique sur notre province.

L'ÉRCC nous renseigne sur ce qui nous attend ainsi que nos enfants et nos petits-enfants au cours des décennies à venir. Il nous incombe de veiller à ce que notre île fasse preuve de résilience face à l'impact climatique grandissant.

Le présent document intitulé *Accroître la résilience : Plan d'adaptation climatique* établit une feuille de route concrète pour que notre province soit mieux préparée à faire face à l'avenir en favorisant l'équité et la résilience par l'atténuation de l'impact des changements climatiques sur les Insulaires.

J'aimerais remercier la population, les intervenants, les experts et les universitaires qui ont contribué à l'élaboration de ce plan. L'amour de notre territoire et notre préoccupation collective à l'égard des répercussions du changement climatique ont été exprimés clairement.

Les mesures mises en relief dans le plan qui visent à soutenir les populations vulnérables et les principaux secteurs d'activité ainsi qu'à protéger les habitats naturels offrent au gouvernement une solide feuille de route pour accroître la résilience de notre province.

Il y a beaucoup de travail à faire, et vous constaterez que des mesures immédiates et à plus long terme seront prises tout au long de la mise en œuvre du plan. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous souhaitez mettre l'épaule à la roue ou vous impliquer d'une quelconque façon.

Steven Myers
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique
Octobre 2022

Résumé

Accroître la résilience ne peut se faire sans assurer une coordination entre les résidents, les communautés et l'ensemble des ordres de gouvernement. Nous avons la responsabilité et la possibilité de pérenniser la résilience climatique pour nos enfants, l'industrie et nos milieux naturels.

Notre province est très au courant des phénomènes météorologiques extrêmes qui seront provoqués par les changements climatiques - non seulement grâce à la recherche et aux prévisions, mais aussi à cause de ce que nous avons tous vécu. Nous reconnaissons aussi l'importance de l'intervention communautaire et la nécessité de déterminer ce qui est essentiel pour guider le déploiement des ressources en cas d'urgence.

La province reconnaît que les Mi'kmaq et les organisations autochtones de l'Î.-P.-É. entretiennent une relation empreinte de respect et de bienveillance envers les milieux naturels. Elle a travaillé de près avec eux sur l'évaluation des risques liés aux changements climatiques (ÉRCC). Grâce à leur collaboration soutenue, les Mi'kmaq ont apporté une contribution inestimable à notre compréhension collective de la façon dont les dangers climatiques affectent l'Î.-P.-É. et des risques particuliers auxquels font face les communautés autochtones.

Pour accroître la résilience, nous devons mieux nous préparer aux catastrophes et planifier les interventions, créer des communautés plus résilientes, réorienter nos secteurs d'activité, soutenir la santé et le bien-être mental dans ce nouveau contexte climatique, protéger et améliorer nos systèmes naturels, et accroître nos connaissances et notre capacité à affronter l'avenir.

Le Plan d'adaptation climatique de l'Î.-P.-É. a été créé en collaboration avec l'ensemble des ministères, les partenaires communautaires, l'industrie et les résidents de l'Île. L'horizon climatique est incertain, mais en appuyant sur nos forces et en prenant rapidement des mesures décisives, notre province pourra s'adapter à ce monde changeant et aux défis climatiques qui nous attendent.

Résilience et interventions à la suite de catastrophes <ol style="list-style-type: none">1. Améliorer la préparation et la réaction aux situations d'urgence et aux phénomènes météorologiques extrêmes2. Développer un système d'alerte aux inondations côtières3. Améliorer le système électrique4. Augmenter l'alimentation de secours pour les infrastructures critiques5. Améliorer les centres d'accueil et les soutiens communautaires	Communautés résilientes <ol style="list-style-type: none">1. Créer un plan provincial d'aménagement du territoire2. Élaborer des normes de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la province3. Augmenter la résilience des infrastructures publiques4. Renovations et améliorations de l'adaptation du domicile5. Plans d'adaptation pour les biens historiques, culturels et archéologiques à risque6. Créer un programme municipal d'adaptation au climat7. Élargir le Fonds de réponse aux défis climatiques	Industrie adaptée au climat <ol style="list-style-type: none">1. S'associer à l'industrie pour faire face aux risques climatiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme2. Étude sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement régionale3. Formation sur le changement climatique
Santé et bien-être mental <ol style="list-style-type: none">1. Accès à la nourriture et à l'eau potable2. Stratégie en matière de chaleur extrême3. Soutien à la santé mentale dans notre nouvelle réalité climatique4. Protection des documents essentiels provinciaux	Habitat naturel et biodiversité <ol style="list-style-type: none">1. Préserver les ressources en eau de surface2. Aménagement du littoral et habitat3. Risques côtiers et adoption de solutions fondées sur la nature4. Protection des espèces et des habitats vulnérables au climat5. Mise en valeur des arbres et des forêts	Connaissances et capacités <ol style="list-style-type: none">1. Rechercher, surveiller et modéliser les conditions et les impacts climatiques locaux2. Fournir une expertise et des ressources aux ministères pour l'adaptation au climat3. Créer du matériel pédagogique sur les impacts climatiques pour la maternelle à la 12e année4. Sensibilisation du public aux impacts climatiques et aux mesures d'adaptation personnelles

Dangers et impacts mis en relief dans l'évaluation des risques liés aux changements climatiques 2021 pour l'Î.P.É.

 <h2>Dangers côtiers</h2>	 <h2>Tempêtes post-tropicales</h2>
 Répercussions négatives sur la santé mentale  Marché immobilier, secteur de l'assurance et propriétaires d'habitations  Dommages aux infrastructures  Espèces menacées et en péril, modification des dunes de sable et d'autres écosystèmes	 Altération potentielle de l'hydrologie et de la stabilité du littoral  Pannes d'électricité potentielles  Accès au pont entravé, privant la province et les communautés d'un accès essentiel
 <h2>Périodes de chaleur accablante</h2>	 <h2>Fortes précipitations et inondations</h2>
 Santé publique – morbidité dans les populations vulnérables  Impact sur l'agriculture, la pêche et le tourisme  Pannes d'électricité potentielles  29° Il arrive plus souvent que la température dépasse 29°C pendant 3 jours de suite	 Dommages aux récoltes et contamination des cours d'eau adjacents  Blocage de l'accès à certaines communautés et perturbation des voies de circulation  Accès plus difficile aux soins de santé et aux services d'urgence
 <h2>Printemps plus précoces et chauds</h2>	 <h2>Graves tempêtes de verglas et pluie verglaçante</h2>
 Sensibilité du homard à la température de l'eau et décroissance potentielle après 2050  Hausse des ravageurs, des maladies et des espèces envahissantes  Dommages aux infrastructures dus au changement des cycles de gel et de dégel	 Pannes d'électricité potentielles  Restriction des déplacements (terrestres et aériens)  Arbres abattus, et dommages aux biens et aux infrastructures  Risqué élevé de décès et de blessures
 <h2>Sécheresses saisonnières</h2>	<h3>Les risques climatiques sont interreliés et les dangers liés au climat peuvent avoir des effets cumulatifs.</h3>
 Perte de récoltes  Répercussions négatives sur la santé mentale  Augmentation de la consommation d'électricité et d'eau	<p>Les impacts du changement climatique ne toucheront pas tous les Insulaires de la même façon. Les peuples autochtones et les populations marginalisées seront affectés de façon particulière.</p>

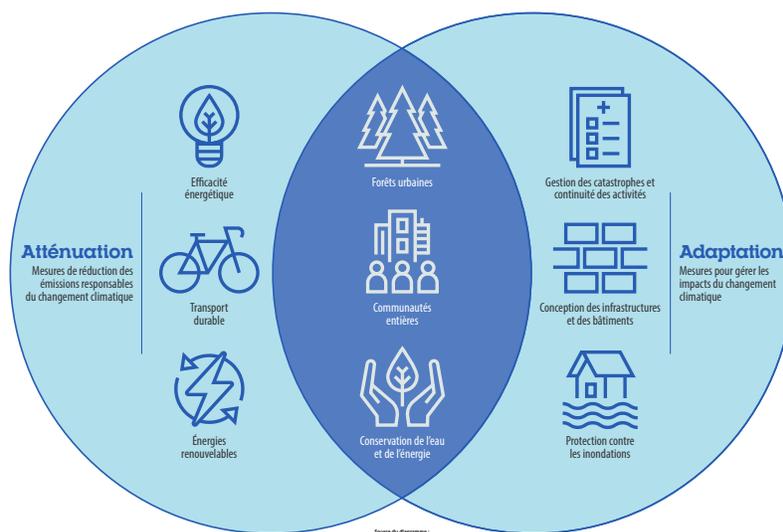
Qu'est-ce que l'adaptation climatique?

L'adaptation climatique implique la préparation de nos communautés, nos infrastructures et nos systèmes à faire face aux impacts du changement climatique. Il s'agit notamment d'améliorer la préparation aux urgences, de renforcer les réseaux électriques et de maintenir un meilleur couvert forestier pour réduire les effets de la chaleur. Par ailleurs, l'atténuation du changement climatique comprend des mesures comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour empêcher que la situation s'aggrave.

En règle générale, deux types de mesures sont prises face aux impacts climatiques :

1 Atténuation
L'atténuation désigne les mesures visant à empêcher le changement climatique de s'aggraver. Cela comprend la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de sources de carburant et d'électricité plus propres et le reboisement.

2 Adaptation
L'adaptation désigne les ajustements que nous faisons pour nous préparer aux impacts inévitables du changement climatique. Cela implique de ne pas construire des immeubles dans des endroits à haut risque, de concevoir des ponts en fonction de l'élévation du niveau de la mer, de préserver les espaces naturels capables d'absorber les fortes précipitations, et de se préparer aux phénomènes météorologiques extrêmes en établissant une trousse et un plan d'urgence.



Accroître la résilience tout en visant la carboneutralité

Pour bâtir une province solide capable de résister aux effets du changement climatique tout en atteignant notre objectif de carboneutralité, il faut adopter des stratégies permettant de réduire à la fois nos émissions de gaz à effet de serre et notre vulnérabilité au changement climatique.

Accroître la résilience tout en visant la carboneutralité - un exemple

La plantation de jardins et l'aménagement d'espaces verts sur les toits sont des moyens de rafraîchir un bâtiment et de fournir de l'ombre pendant les épisodes de chaleur accablante. Cette infrastructure verte peut également contribuer à réduire la demande énergétique, les émissions de carbone et les pertes d'électricité. Les plantes et les arbustes absorbent (captent) le carbone et améliorent la qualité de l'air en filtrant les polluants.

Notre vision d'une province forte

Notre province et ses habitants continuent de subir les effets du changement climatique. Les violentes tempêtes, l'érosion côtière et les inondations, les chaleurs extrêmes, les fortes précipitations et les répercussions sur nos habitations et nos moyens de subsistance font malheureusement partie de notre réalité. Nous avons l'occasion de reconstruire sur des assises plus solides, et c'est ce que nous nous engageons à faire. Nous avons aussi à cœur d'aider les résidents de l'Île à s'adapter à cette nouvelle réalité climatique, en encourageant et en soutenant les actions collectives face à cette urgence climatique.

Chronologie de l'élaboration du Plan d'adaptation climatique pour accroître la résilience



Principes directeurs

Les principes suivants ont guidé l'élaboration du présent plan et des mesures proposées, et continueront d'orienter nos mesures d'adaptation.



Viser des résultats équitables

Les effets du changement climatique ne sont pas universels et toucheront de façon particulière les populations vulnérables. Nous nous engageons à viser l'équité dans notre réponse au changement climatique.



Tirer parti des différentes sources de savoir

Nous nous engageons à créer de telles possibilités en donnant la priorité aux contextes et aux savoirs locaux, en valorisant les voix historiquement exclues et en créant conjointement une voie à suivre.



Faire progresser la réconciliation

Les communautés autochtones entretiennent une relation étroite et durable avec les milieux naturels. Nous espérons faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones de l'Î.-P.-É. en tirant les leçons des échecs du passé et en saisissant les nouvelles occasions de développer ensemble la résilience.



Travailler ensemble

Les impacts climatiques se font de plus en plus sentir dans toutes les communautés, tous les secteurs et tous les ordres de gouvernement. En travaillant ensemble, nous pourrions mieux harmoniser nos efforts, nos ressources et nos capacités.



Faire preuve d'ambition

L'aggravation de l'impact climatique rend nécessaire une action de plus en plus audacieuse et urgente. Nous reconnaissons qu'une adaptation significative et efficace au climat nécessite un engagement envers l'innovation, la collaboration et l'ambition.

Thèmes de l'adaptation climatique

Résilience et interventions à la suite de catastrophes

Communautés résilientes

Industrie adaptée au climat

Santé et bien-être mental

Habitat naturel et biodiversité

Connaissances et capacités

Résilience et interventions à la suite de catastrophes

Les événements météorologiques extrêmes se produisent plus souvent en raison du changement climatique, et ont un impact direct sur nos habitations, nos lieux de travail, les services essentiels ainsi que les infrastructures naturelles et bâties de nos communautés. La capacité des infrastructures et des autres éléments d'actif à résister à ces impacts assure la sécurité des résidents ainsi que l'accès aux services d'urgence et essentiels.

Nous devons être mieux préparés, et nous nous engageons à l'être.

Mesure 1 Améliorer la préparation et la réaction aux situations d'urgence et aux phénomènes météorologiques extrêmes

Les conditions météorologiques extrêmes feront malheureusement partie de la réalité de notre province. Même si la province a travaillé avec de nombreuses municipalités en vue d'élaborer des plans de gestion des situations d'urgence, des événements comme les ouragans Dorian et Fiona ont permis de tirer des leçons qui peuvent être mises en œuvre pour limiter la perte d'infrastructures et réduire le temps nécessaire pour rétablir les services essentiels.

La province :

- soutiendra ses partenaires communautaires en vue du développement d'un système permettant aux Insulaires de s'inscrire en tant que résidents vulnérables ;
- assurera la coordination avec le gouvernement fédéral et les partenaires des télécommunications en vue d'établir des plans de rétablissement et de résilience pour les services de radio, de téléphonie cellulaire et de téléphonie fixe ;
- travaillera avec le gouvernement fédéral et les partenaires médiatiques en vue de créer des plans pour assurer les communications avant, pendant et après un événement météorologique extrême ;
- offrira du financement pour établir des partenariats avec des organismes communautaires afin de fournir de la nourriture, de l'eau et des fournitures de base et/ou un soutien financier aux résidents pendant une situation d'urgence prolongée ;
- aidera les municipalités et les résidents à élaborer des plans de nettoyage des débris et des programmes de formation, notamment sur l'utilisation des scies à chaîne, les premiers soins et les pratiques sûres de manipulation des aliments ;
- établira des partenariats avec les groupes communautaires et les municipalités en vue de diffuser des informations sur la préparation aux situations d'urgence et de soutenir la distribution de fournitures d'urgence aux populations vulnérables, y compris des radios à piles et des denrées alimentaires non périssables.

Mesure 2 Développer un système d'alerte aux inondations côtières

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) émet des avis d'ondes de tempête par le biais de la fonctionnalité « Accroître la résilience : Plan d'adaptation climatique » de son système d'avertissement météorologique public. Un avertissement est émis lorsqu'on s'attend à des vagues et à des niveaux d'eau anormalement élevés à cause d'une tempête, surtout pendant les marées hautes. En 2017, l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC) a mis en relief un problème avec le système d'alerte actuel. Ce dernier a recommandé que l'information au sujet des risques et de l'impact soit incluse dans les avis.

La province :

- continuera à travailler avec ECCC en vue d'améliorer les avertissements pour l'Î.-P.-É. en incluant des informations supplémentaires concernant les risques potentiels pour les routes côtières et les habitations situées près du littoral ;
- se préparera mieux pour faire face aux ondes de tempête, améliorer la sécurité publique et minimiser les dommages aux infrastructures.

Mesure 3 Améliorer le système électrique

Pendant et après l'ouragan Fiona, nous avons subi la panne de réseau électrique la plus importante que notre province ait jamais connue. Les difficultés rencontrées par les résidents ainsi que l'argent et la main-d'œuvre nécessaires pour rétablir le courant ont été considérables et sans précédent.

Nous avons besoin d'un approvisionnement en électricité constant et accessible pour le chauffage et la climatisation, la prestation de services essentiels et le fonctionnement des entreprises. L'importance d'un réseau électrique résilient ne fera qu'augmenter à mesure que nous électrifions nos vies et nos industries.

La province :

- travaillera en partenariat avec Maritime Electric, Summerside Utility et la Société de l'énergie de l'Î.-P.-É. en vue de renforcer le réseau, y compris pour l'élaboration de mesures préventives, l'amélioration de la planification du rétablissement et la détermination des zones ou des applications qui pourraient bénéficier de l'enfouissement des lignes électriques ;
- continuera à développer la capacité de production et de stockage de l'Île pour assurer un approvisionnement en électricité résilient ;
- examinera d'autres possibilités de production et de stockage d'énergie communautaires ;
- travaillera avec les services publics en vue d'améliorer le service du centre d'appel, en veillant à ce que les résidents puissent se connecter pour signaler les dommages ou les pannes.

Évaluation des risques liés au changement climatique de Maritime Electric
Maritime Electric, avec l'appui du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique via le Fonds de réponse aux défis climatiques de l'Î.-P.-É., a effectué une évaluation des risques liés au changement climatique et préparé un plan d'adaptation pour les actifs de transport et de distribution. Cette évaluation et ce plan d'adaptation se sont concentrés sur l'amélioration de la résilience du réseau et sur les risques particuliers qui menacent les actifs de transport et de distribution compte tenu des prévisions climatiques pour l'Î.-P.-É.

Mesure 4 Augmenter l'alimentation de secours pour les infrastructures critiques

Une capacité de production d'électricité de secours pour les infrastructures provinciales critiques est nécessaire pour maintenir les services essentiels pendant et après des événements climatiques extrêmes.

Sécurité publique Canada classe les infrastructures essentielles dans les secteurs suivants : énergie et services publics, finances, alimentation, transport, gouvernement, technologies de l'information et des communications, santé, sécurité, eau et industrie manufacturière.

La province :

- examinera et publiera les lignes directrices pour dresser la liste des priorités en ce qui concerne les génératrices et le rétablissement de l'électricité par les services publics ;
- déterminera l'âge et la pertinence des sources d'alimentation de secours existantes pour les infrastructures critiques ;
- créera ou mettra à jour les politiques et/ou la réglementation pour assurer l'installation et l'entretien des génératrices, notamment pour les systèmes et les services liés à la santé publique et à la sécurité ;
- investira dans la production d'énergie de secours pour les services et les infrastructures essentiels du secteur public ;
- établira un programme de partage des coûts pour fournir une alimentation de secours aux services essentiels du secteur privé ;
- créera des politiques relatives aux procédés d'inspection pour s'assurer que les alimentations de secours sont entretenues.

Projet Sunbank

En partenariat avec Samsung, un nouveau parc solaire de 69 millions de dollars établi à Summerside s'étend sur 30 hectares et compte plus de 65 000 panneaux solaires. Cette centrale solaire produira autour de 21 mégawatts d'électricité, avec une capacité de stockage sur batteries. Ce projet fera passer la capacité de production de Summerside de 42 % à 65 %. L'autosuffisance et la capacité de stockage sur batteries améliore la résilience de Summerside en cas de panne ou de défaillance du réseau.

Mesure 5 Améliorer les centres d'accueil et les soutiens communautaires

Dans le cadre de leurs plans de gestion des situations d'urgence, les municipalités sont chargées de gérer les centres d'accueil et de choisir les services à fournir et la manière de le faire. La province est responsable de la gestion des urgences dans les secteurs non constitués en municipalité.

La province :

- évaluera les centres existants ainsi que l'accessibilité de leurs services et leur capacité :
 - nombre maximum d'occupants,
 - capacité de climatisation,
 - vulnérabilité aux inondations,
 - préparation et stockage des aliments,
 - douches,
 - alimentation électrique de secours.
- effectuera une évaluation des autres actifs de la communauté :
 - systèmes de communication,
 - approvisionnements en carburant,
 - équipement pour le dégagement des débris,
 - distribution de nourriture,
 - capacité à répondre aux besoins des populations vulnérables.

Les résultats de ce travail serviront à prioriser les besoins pour le programme municipal d'adaptation au climat proposé (mesure 11) et les efforts visant à améliorer l'alimentation de secours des infrastructures critiques (mesure 4).

Communautés résilientes

L'une des forces de l'Î.-P.-É. réside dans les liens communautaires. Cela n'est jamais aussi évident que dans les situations d'urgence. Dans cette optique, nous devons continuer de renforcer nos communautés et de faire des choix intelligents pour notre avenir.

Nos communautés ont besoin de soutien pour apprendre à se développer, à adapter les infrastructures existantes et à protéger les sites et les artefacts culturels et historiques, de façon à favoriser la résilience climatique.

Mesure 6 Créer un plan provincial d'aménagement du territoire

Même si de nombreuses municipalités ont un plan d'aménagement du territoire, ce travail est dévolu à la province pour plus de 90 % de la superficie de l'île. Actuellement, il n'existe pas de plan provincial ni de politique pour guider le développement ou les changements en matière d'aménagement du territoire.

Un plan d'aménagement du territoire peut empêcher le développement dans des endroits où il y a, par exemple, des risques d'érosion et d'inondation. La planification de l'aménagement du territoire peut également contribuer à protéger les zones naturelles qui éliminent le carbone ou qui constituent des solutions naturelles à l'érosion ou aux inondations.

La province :

- collaborera à l'élaboration d'un plan provincial d'aménagement du territoire qui pourrait inclure :
 - les exigences relatives au maintien des zones naturelles dans les nouveaux lotissements ;
 - la réglementation concernant le développement dans les zones présentant un risque élevé d'inondation, de contamination et d'érosion côtière ;
 - la protection des paysages vulnérables et des habitats précieux tels que les dunes de sable, les milieux humides, les étangs et les zones couvertes de forêts.

Mesure 7 Élaborer des normes de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la province

Les inondations de surface causées par de fortes pluies peuvent endommager les biens et les infrastructures qui ne sont pas conçus pour composer avec ce surplus d'eau. Les inondations de sous-sols et les effondrements de routes sont de plus en plus fréquents, et cela entraîne des perturbations, des problèmes de sécurité et des dépenses élevées.

Les plans de gestion des eaux pluviales préparés par des ingénieurs qualifiés garantissent que ces eaux sont dirigées loin des bâtiments et que les infrastructures peuvent composer avec l'eau en mouvement. À l'heure actuelle, les plans de gestion des eaux pluviales ne sont pas exigés en vertu de la réglementation provinciale en matière d'urbanisme.

La province :

- créera une réglementation qui exige que tous les nouveaux lotissements aient des plans de gestion des eaux pluviales pour aider à protéger les développements contre les inondations de surface futures ;
- mettra en œuvre des solutions naturelles pour faciliter la gestion de l'eau ;
- guidera les propriétaires d'habitations en ce qui concerne la réduction des risques et la gestion des inondations.

Mesure 8 Augmenter la résilience des infrastructures publiques

Les nouvelles constructions et rénovations réalisées à l'Î.-P.-É. doivent s'adapter au changement climatique. Au Canada, les codes nationaux tels que le Code national du bâtiment, le Code canadien de l'électricité et le Code national de prévention des incendies reposaient traditionnellement sur des données climatiques historiques. Au cours des cinq dernières années, des efforts ont été faits pour mettre à jour ces codes et tenir compte des risques climatiques.

Les risques auxquels sont exposées les infrastructures publiques devraient être évalués. Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique est en train d'effectuer une évaluation de la vulnérabilité des infrastructures côtières publiques. Ces évaluations pourraient être étendues à d'autres infrastructures.

La province conçoit déjà des ponts, des ponceaux et des bâtiments en tenant compte des risques climatiques. Toutefois, il est possible de faire davantage pour améliorer la résilience des infrastructures critiques.

La province :

- adoptera des codes actualisés pour les infrastructures publiques, notamment les services d'aqueduc et d'égout ainsi que les infrastructures de communication et d'Internet ;
- priorisera l'utilisation de codes et de normes actualisés pour les projets de construction de centres de soins en établissement et de logements abordables ;
- étendra les évaluations de vulnérabilité aux infrastructures publiques à risque ;
- s'associera au gouvernement fédéral pour mettre en œuvre des solutions naturelles novatrices pour les infrastructures et les zones publiques.

Mesure 9 Rénovations et améliorations de l'adaptation du domicile

Les propriétaires d'habitations veulent que leurs biens soient en sécurité dans un tel climat changeant. Par chance, il existe des adaptations que les propriétaires peuvent mettre en œuvre pour réduire les impacts des inondations, des chaleurs extrêmes, et des dommages causés par le vent et la glace. Cependant, de nombreux propriétaires ne savent pas quelles adaptations faire et n'ont pas les moyens de réaliser ces travaux sans le soutien d'un programme comme celui pour des maisons plus vertes de l'Î.-P.-É.

La province :

- créera un programme de maisons résilientes pour aider les gens à protéger leurs maisons des impacts climatiques. Les locataires, les locateurs, les propriétaires d'immeubles et les promoteurs immobiliers seront admissibles.
 - Une vérification de la maison permettra de cerner les risques et de suggérer des moyens rentables de les réduire.
 - Les améliorations peuvent inclure des clapets anti-retour et des alarmes de refoulement, des pompes de puisard de secours, des thermopompes, des couvercles pour puits de fenêtre et la réorientation des tuyaux de descente.
 - Le programme offrira des remises et des incitations pour les rénovations, et les initiatives qui aident les résidents vulnérables, comme les ménages à faible revenu, seront prioritaires.

Mesure 10 Plans d'adaptation pour les biens historiques, culturels et archéologiques à risque

L'érosion et les inondations côtières continueront de mettre en péril les paysages, les zones et les infrastructures historiques et culturels. La perte de sites a un impact considérable sur notre santé mentale, nos liens culturels et notre sentiment d'appartenance. De plus, l'érosion et d'autres impacts augmenteront la mise au jour de matériel archéologique. Il est essentiel de s'associer aux communautés autochtones et aux groupes culturels tout au long de ce travail.

La province :

- déterminera et évaluera les biens historiques, culturels et archéologiques à risque, et élaborera des plans d'adaptation en collaboration avec les communautés concernées, y compris les groupes autochtones et acadiens ainsi que d'autres groupes ethnoculturels ;
- concevra des solutions appropriées pour préserver, dans la mesure du possible, les artefacts historiques et culturels importants pour l'histoire de l'île ;
- travaillera avec les communautés autochtones en vue de favoriser une approche et une analyse exhaustives en ce qui concerne les artefacts, sites et régions archéologiques.

Mesure 11 Créer un programme municipal d'adaptation au climat

Les municipalités jouent un rôle essentiel dans le renforcement des communautés et la réduction des impacts du changement climatique. Elles se sont associées à la province pour réaliser l'évaluation des infrastructures critiques, élaborer des plans de gestion des urgences et préparer des stratégies en matière de changement climatique. Les municipalités ont indiqué que le développement des capacités et des connaissances était essentiel au renforcement de leurs communautés, et qu'elles étaient prêtes à utiliser des outils novateurs pour accomplir ce travail.

La province :

- déterminera les priorités de chaque municipalité, notamment en matière d'aménagement du territoire et de planification des mesures d'urgence ;
- créera un programme municipal d'adaptation au climat pour aider les municipalités à s'adapter aux impacts climatiques par des mesures telles que l'augmentation du couvert végétal, l'installation de fontaines d'eau en plein air, le reboisement, l'installation de toits verts, etc.

Mesure 12 Élargir le Fonds de réponse aux défis climatiques

En 2020, la province a créé un Fonds de réponse aux défis climatiques assorti d'un budget annuel d'un million de dollars pour soutenir les projets novateurs proposés par les entreprises, les organismes sans but lucratif, les municipalités et les établissements d'enseignement supérieur. Au départ, le fonds a été créé en appui au plan d'action sur le changement climatique (2018-2023). Toutefois, au cours de la dernière année, la province a établi de nouveaux objectifs plus ambitieux en matière de changement climatique dans son cadre pour la carboneutralité 2040 (2040 Net Zero Framework) et le présent plan d'adaptation climatique. Par conséquent, il faudra financer davantage de projets et de groupes pour accomplir le travail.

La province :

- attribuera un budget d'un million de dollars en appui au cadre pour la carboneutralité 2040 ;
- attribuera un budget distinct d'un million de dollars pour un volet d'adaptation visant à soutenir les mesures et les objectifs énoncés dans le présent plan d'adaptation climatique.

Soutenir l'action locale pour le climat dans les communautés :

Le Fonds de réponse aux défis climatiques est assorti d'un budget annuel d'un million de dollars pour soutenir les projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre ou aident les Insulaires et les communautés à s'adapter au climat changeant. Depuis 2020, le Fonds a appuyé des projets d'adaptation proposés par vingt-trois (23) organismes, entreprises et communautés, et investi un total de 1 587 000 \$.

Industrie adaptée au climat

Les conditions climatiques changeantes posent déjà des défis quant à la façon dont nous pratiquons l'agriculture et la pêche, et dont nous offrons les expériences et les services touristiques à l'Î.-P.-É. Des étés plus secs, des hivers plus chauds et des saisons intermédiaires plus longues impliquent que nos industries et nos entreprises doivent s'adapter en misant sur des techniques, des technologies et des compétences nouvelles.

En outre, on a constaté durant la pandémie de COVID-19 que les perturbations des chaînes d'approvisionnement, notamment celles provoquées par des conditions météorologiques extrêmes, peuvent avoir un impact considérable sur les activités et les services des gouvernements, des industries locales et des entreprises.

Pour créer une industrie plus robuste et adaptée au climat, la province travaillera avec ses partenaires en vue de cerner les possibilités d'adaptation et de faire en sorte que nos chaînes d'approvisionnement soient plus sûres.

Mesure 13 S'associer à l'industrie pour faire face aux risques climatiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme

Face au changement climatique, nous devons continuer à soutenir et à orienter nos principaux secteurs d'activité pour qu'ils s'adaptent et développent leur résilience.

La province :

- déterminera les risques prioritaires pour chaque secteur d'activité ;
- coordonnera la rationalisation du soutien et des programmes existants et à venir afin de s'adapter aux nouvelles réalités, par exemple en harmonisant l'accès à la main-d'œuvre en fonction des saisons changeantes ;
- fournira des conseils et du soutien en vue de passer à des pratiques et à des produits qui peuvent aider à résister aux impacts climatiques et à tirer parti de la transformation du climat ;
- établira des programmes de financement en partenariat avec le gouvernement fédéral pour permettre l'essai de technologies et de pratiques novatrices, tout en réduisant les risques pour l'industrie, comme de nouveaux équipements ou de nouvelles technologies, la lutte antiparasitaire et d'autres espèces commerciales.

Avant et après les événements météorologiques extrêmes, nos principaux secteurs d'activité ont besoin de soutien et de planification pour réduire les dommages et les pertes liés au changement climatique.

La province :

- travaillera avec le gouvernement fédéral et l'industrie pour élaborer des plans d'urgence par secteur ;
- améliorera la capacité de levage des bateaux dans chaque région et établira une liste de priorités pour mettre en sécurité les bateaux et les équipements ;
- appuiera le secteur agricole en cernant les mesures de soutien qui aideraient les agriculteurs à se préparer aux conditions météorologiques extrêmes et à se rétablir, comme l'accès à des données météorologiques plus précises, l'aide à la récolte, la production d'électricité de secours et l'évacuation du bétail.

Le programme de paysages agricoles résilients a été établi par les gouvernements fédéral et provincial en vue de soutenir la séquestration du carbone, l'adaptation ainsi que d'autres mesures ayant des avantages environnementaux connexes dans les exploitations agricoles. Cette initiative cadre avec le travail du Programme de diversification des modes d'occupation des sols du ministère de l'Agriculture et des Terres.

Mesure 14 Étude sur la résilience de la chaîne d’approvisionnement régionale

La création d’une chaîne d’approvisionnement fiable est une réponse essentielle au changement climatique. Par exemple, les producteurs agricoles dépendent d’intrants provenant du monde entier pour leurs cultures. Notre système de santé dépend également de professionnels, de médicaments et de services d’autres provinces.

La province :

- déterminera les biens et les services essentiels dont la province a besoin en cas de catastrophe (par exemple, le pétrole et le gaz, et les préparations pour nourrissons) ainsi que les délais de réapprovisionnement ;
- saisira les occasions de travailler avec le reste de la zone atlantique, y compris les communautés autochtones, en vue de trouver des moyens d’assurer l’accès aux biens et aux services dans toute la région.

Mesure 15 Formation sur le changement climatique

L’industrie et les organismes communautaires ont indiqué avoir besoin de soutien et d’expertise pour composer avec le changement climatique. Les étudiants et les jeunes diplômés universitaires et collégiaux ont également besoin de développer leurs compétences et d’acquérir une expérience professionnelle précieuse.

ClimateSense, un programme local dirigé par la province et l’Université de l’Î.-P.-É., a proposé de la formation et près de 30 stages axés sur la réponse et l’adaptation au changement climatique. Cela fournit aux étudiants les outils dont ils ont besoin pour évoluer dans leur carrière et renforce la capacité des organisations à composer avec le changement climatique.

La province :

- renouvellera et améliorera le programme ClimateSense ;
- appuiera le développement de nouveaux emplois relatifs au climat et de nouvelles possibilités de formation pour les étudiants universitaires et collégiaux ainsi que les jeunes diplômés, afin de contribuer à l’action locale pour le climat.

Le programme ClimateSense a aussi aidé plus de 300 professionnels locaux à acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

De plus, la province :

- offrira du soutien aux personnes et aux groupes qui souhaitent participer à des formations sur le climat en ligne, localement ou ailleurs au Canada ;
- s’associera à des organisations pour créer et offrir des possibilités de formation et de perfectionnement aux professions essentielles à l’Î.-P.-É., comme les agriculteurs, les pêcheurs, les enseignants, les professionnels en santé mentale et les travailleurs sociaux.

Emplois relatifs au climat

Nous nous sommes associés à l’Université de l’Î.-P.-É. et à Ressources naturelles Canada pour offrir le programme ClimateSense. Il s’agit d’un programme de formation et de perfectionnement qui a permis à de jeunes diplômés et à des professionnels locaux d’acquérir des compétences liées au changement climatique et de mener à bien des projets visant à accroître la résilience des organisations de l’Île. Vingt-neuf (29) stages ont été effectués dans 15 organisations.

Santé et bien-être mental

Le changement climatique exerce déjà une pression sur le bien-être physique et mental des gens, et ses effets continueront de s'aggraver. Parmi les impacts sanitaires subis par l'Î.-P.-É., il y a la perte temporaire ou permanente de logements, l'isolement, les traumatismes physiques ou émotionnels, les maladies infectieuses, le stress thermique, la perte des moyens de subsistance et de la culture. Le changement climatique continuera également d'avoir un effet sur les infrastructures liées à la santé, y compris les installations telles que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée, ainsi que sur l'accès aux services de santé et aux soins de proximité.

Mesure 16 Accès à la nourriture et à l'eau potable

Compte tenu de la perturbation des chaînes d'approvisionnement et du transport, il est essentiel que les régions et la province dans son ensemble comprennent l'enjeu de la disponibilité de la nourriture et de l'eau dans cette nouvelle réalité climatique. La province doit déterminer les fournitures qui doivent être disponibles pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement (mesure 14) du point de vue de la distribution.

La province :

- fournira un soutien supplémentaire aux communautés et aux organisations pour qu'elles disposent de jardins communautaires, de chambres froides et de serres ;
- évaluera la capacité des programmes alimentaires destinés aux aînés, et des systèmes de distribution de nourriture et d'eau en cas d'urgence ;
- examinera les infrastructures nécessaires pour réduire la détérioration des aliments pendant les pannes prolongées ;
- apportera du soutien aux communautés vulnérables avant les urgences météorologiques afin d'augmenter les réserves alimentaires ;
- examinera les besoins en eau potable accessible à la population dans les communautés et en cas d'urgence.

Sécurité alimentaire des collectivités

Le Programme de sécurité alimentaire des collectivités et de sensibilisation à l'agriculture appuie les activités d'éducation et de sensibilisation menées par les communautés qui favorisent l'expansion des marchés locaux et l'amélioration de la sécurité alimentaire des collectivités. Il s'agit de mettre en relief l'agriculture à l'Î.P.É., d'accroître l'accès aux aliments locaux abordables et d'améliorer la santé et la salubrité des aliments.

Mesure 17 Stratégie en matière de chaleur extrême

La hausse des températures et l'imprévisibilité des conditions météorologiques entraîneront des épisodes de chaleur accablante plus fréquents et plus intenses. Des températures plus élevées pendant des périodes prolongées auront un impact disproportionné sur les résidents les plus vulnérables de l'Île.

Les effets de la chaleur sur la santé et la cohésion sociale des Insulaires dépendront de la façon dont les gens, les responsables de la santé publique et de la gestion des urgences, ainsi que les fournisseurs de services communautaires et sociaux se prépareront et réagiront.

La province :

- augmentera le soutien dans le cadre des systèmes d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur (SAIC), notamment :
 - o en améliorant la coordination des interventions durant les périodes de chaleur accablante ;
 - o en communiquant des conseils sur la sécurité des travailleurs en plein air et sur ce qu'il faut faire pour les loisirs organisés ainsi que les événements sportifs et culturels, en cas de chaleur accablante ;
 - o en déterminant les seuils de température pour mettre en action les ressources supplémentaires et les mesures nécessaires pour protéger nos populations les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, etc.).

De plus, la province :

- fournira des systèmes de climatisation et d'ombrage aux organisations et aux infrastructures telles que les logements pour personnes âgées, les refuges, les espaces publics et les banques alimentaires ;
- continuera d'offrir des thermopompes ayant une capacité de climatisation aux personnes âgées et aux résidents à faible revenu ;
- travaillera avec les locataires et les locateurs pour fournir de la climatisation et de l'ombre ;
- élaborera des lignes directrices relatives à l'ombrage pour les terrains des écoles et des garderies ;
- offrira des arbres et des arbustes pour augmenter l'ombrage et réduire les puits de chaleur.

Mesure 18 Soutien à la santé mentale dans notre nouvelle réalité climatique

L'impact du changement climatique sur la santé mentale personnelle et collective est une réalité grandissante qui doit être prise en compte. Les effets du changement climatique transforment nos liens avec les lieux que nous connaissons et aimons ainsi que leur utilisation. L'impact du climat changeant sur les paysages, nos moyens de subsistance et notre bien-être engendre une pression accrue sur notre santé mentale. De plus, l'anxiété suscitée par la nécessité de passer à l'action et la colère face à l'absence de progrès en matière de changement climatique sont généralisées.

Les agriculteurs, les pêcheurs et les communautés autochtones sont aux premières lignes du changement climatique. Ils continueront d'avoir besoin de soutien pour affronter cette nouvelle réalité. De plus, les enfants et les jeunes sont parfaitement conscients des effets du changement climatique et de la manière dont il affectera leurs moyens de subsistance.

La province :

- élargira le programme en santé mentale « Parlons aux fermiers » pour inclure un soutien actif en cas d'impacts climatiques et d'événements météorologiques extrêmes ;
- élaborera des lignes directrices pour inclure des programmes axés sur la nature et l'accès aux espaces verts ;
- offrira une formation de développement professionnel sur le changement climatique aux enseignants, au personnel de soutien et aux autres membres de la communauté pour soutenir mentalement les enfants et les jeunes ;
- veillera à ce que, en cas de perturbation à grande échelle, les populations vulnérables aient accès à des moyens de communication et à la radio pour maintenir le contact ;
- favorisera une transparence et une responsabilisation accrues face à nos actions personnelles et collectives en matière de changement climatique.

Mesures 19 Protection des documents essentiels provinciaux

Les dangers climatiques peuvent avoir un impact sur le stockage et l'accès aux documents essentiels provinciaux tels que les certificats de naissance et de décès, les titres de propriété et les divers permis. Afin de réduire les conséquences financières, médicales et juridiques potentielles pour les résidents de l'Î.-P.-É. si les documents essentiels étaient endommagés, ces derniers doivent être protégés et rendus accessibles après une catastrophe.

La province :

- créera une politique relative aux documents essentiels afin de cerner et de gérer les risques climatiques pour les installations provinciales qui hébergent ces documents ;
- élaborera un processus d'inventaire et d'intervention en cas d'événement météorologique extrême.

Habitat naturel et biodiversité

Le changement climatique aura un impact sur les systèmes naturels, mais l'exploitation de ces derniers peut également améliorer notre résilience au changement climatique. Notre rapport à la nature doit changer, et nous devons prendre des mesures audacieuses pour préserver la biodiversité et les fonctions des écosystèmes.

Pour sécuriser nos paysages et nos services, les solutions naturelles sont les premières qui doivent être prises en considération. La nature peut contribuer à préserver nos paysages et nos infrastructures ainsi qu'à améliorer notre santé mentale et notre bien-être.

Mesure 20 Préserver les ressources en eau de surface

Les cours d'eau de l'Île constituent un élément essentiel de ses systèmes naturels. Cependant, ils sont particulièrement vulnérables aux activités de développement en raison de la forte demande pour les propriétés au bord de l'eau. Le choix de l'endroit et de la façon dont nous construisons et cultivons près des rivières, des ruisseaux et des milieux humides doit être fait de manière à protéger l'eau et les cours d'eau.

La province :

- fournira à la population des arbres, des arbustes et des végétaux indigènes qui peuvent améliorer l'habitat le long des cours d'eau et contribuer au rétablissement après des événements extrêmes ;
- continuera à appliquer l'*Environmental Protection Act* (loi sur la protection de l'environnement) et ses règlements ;
- encouragera les propriétaires fonciers et les agriculteurs à réduire au minimum leurs impacts sur les terres situées à proximité des cours d'eau en participant au Programme de diversification des modes d'occupation des sols récemment élargi.

Mesure 21 Aménagement du littoral et habitat

La beauté des paysages marins de l'Île continue d'attirer le développement côtier. Malheureusement, celui-ci se fait souvent à proximité de systèmes vulnérables tels que les rivages érodés, les dunes de sable et les milieux humides. Les milieux humides littoraux et les dunes de sable fournissent des habitats à la faune et à la flore, et protègent les terres adjacentes contre les inondations et l'érosion, tout en éliminant le carbone de l'atmosphère.

Si le littoral naturel est vulnérable à nos actions, les résidences et les entreprises côtières sont également menacées par l'érosion et les inondations. Restreindre le développement dans les zones côtières dangereuses protège les écosystèmes et évite les dommages matériels.

La province :

- introduira de nouvelles politiques et de nouveaux règlements à l'échelle provinciale pour limiter les activités et le développement futur dans les zones côtières, afin de réduire la vulnérabilité des propriétaires et des entreprises, tout en protégeant l'habitat côtier et en stockant le carbone ;
- élaborera une campagne de sensibilisation concernant le fait que de nombreux régimes d'assurance ne couvrent pas les inondations et l'érosion côtières, et les risques financiers qui en découlent ;
- offrira du soutien aux entreprises et aux ménages pour qu'ils puissent se réinstaller en dehors de la zone côtière s'ils sont touchés par un événement météorologique ;
- collaborera avec les secteurs de l'immobilier et de la construction en vue de fournir des informations plus claires sur les risques côtiers avant que l'achat ou la construction d'une propriété n'ait lieu.

Mesure 22 Risques côtiers et adoption de solutions fondées sur la nature

Les propriétaires recherchent des moyens durables et abordables de réduire les risques. Malheureusement, à bien des endroits, l'installation d'un cuirassement classique sur la côte a entraîné la dégradation de l'habitat côtier, la perte de plages publiques et l'érosion accélérée des terrains adjacents. Ces dernières années, les solutions de rechange au cuirassement conventionnel ont attiré l'attention, notamment celles fondées sur la nature qui constituent des options plus durables et plus abordables pour les propriétés à risque.

La province :

- aidera les propriétaires à déterminer la nature des risques côtiers qui ont un impact sur leurs propriétés et la réponse la plus appropriée ;
- élaborera un programme visant à soutenir les solutions fondées sur la nature pour lutter contre l'érosion et les inondations, à l'intention des personnes à faibles revenus ;
- créera un programme à frais partagés pour les industries et les entreprises qui visera à réduire leurs risques par rapport aux dangers côtiers.

Construire avec la nature - Souris

En raison de l'élévation du niveau de la mer, de la réduction de la couverture de glace et de la violence accrue des tempêtes, la petite ville de Souris doit composer avec l'érosion de son rivage de grès, ce qui menace les voies de transport essentielles et les infrastructures. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure a élaboré un plan de protection du littoral en deux parties pour la chaussée qui combine une protection dure de l'infrastructure routière et des travaux de restauration de la plage.

1. Construction d'une digue en bois/pieux parallèlement à la route

Cette digue permet de protéger la route, tout en prolongeant la promenade de bois existante. Le mur a été placé en retrait du front de mer afin de permettre la restauration de la plage.

2. Restauration des dunes et stabilisation du littoral à l'aide de systèmes de récifs

Les travaux de restauration de la plage comprenaient la construction de deux récifs intertidaux. C'est la première fois que des récifs intertidaux sont utilisés à l'île.

Les structures de récifs de grès remplissent deux fonctions principales : l'atténuation des vagues, qui amoindrit les effets des vagues de tempête sur la plage et l'infrastructure routière, et la création d'une zone d'eau plus calme du côté terre des récifs, où le sable qui se déplace le long du rivage ralentit et se dépose et, au fil du temps, s'accumule et fait que la plage s'étend au large vers les récifs. Il en résulte une augmentation de la largeur de la plage et une protection des dunes et des infrastructures côtières et routières.

Mesure 23 Protection des espèces et des habitats vulnérables au climat

Les territoires protégés joueront un rôle de premier plan pour que notre province atteigne ses objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre et devienne plus résiliente. À l'heure actuelle, ces territoires comprennent les zones couvertes par la *Natural Areas Protection Act* (loi sur la protection des zones naturelles) et la *Wildlife Conservation Act* (loi sur la conservation de la faune) ainsi que les zones privées protégées par des accords de conservation. Environ 90 % de la superficie de l'Î.-P.-É. appartient à des intérêts privés, mais il est possible d'augmenter le nombre de zones protégées.

La province :

- va acquérir et gérer des terres d'importance stratégique pour protéger les habitats naturels à risque ainsi que ceux qui pourraient réduire les risques climatiques, en collaboration avec ses partenaires, dont Conservation de la nature Canada, *Island Nature Trust* et Canards Illimités Canada ;
- achètera des terrains vacants où les marais salés sont vulnérables au coincement côtier ;
- examinera la possibilité d'augmenter la superficie des territoires protégés au moyen d'affectations du sol et de modifications à la loi proposée sur l'aménagement du territoire et ses règlements (mesure 6).

Mesure 24 Mise en valeur des arbres et des forêts

Les arbres peuvent aider notre province à réduire la chaleur, l'érosion, les inondations côtières et la dégradation des sols. Par ailleurs, la perte d'arbres réduit notre capacité d'adaptation aux effets du changement climatique, et peut avoir un impact sur la santé mentale et le bien-être. Il faut adapter les espèces et les techniques pour créer des haies, des zones tampons et des forêts plus fortes.

La province :

- diversifiera les arbres et les végétaux qui seront plantés afin d'améliorer les systèmes naturels et d'accroître la résilience ;
- augmentera la résistance au vent dans les zones boisées grâce à l'élagage ;
- élaborera des lignes directrices à l'intention des propriétaires fonciers et des municipalités sur les types et les essences d'arbres et de végétaux recommandés selon l'emplacement et la topographie ;
- offrira de la formation et du soutien supplémentaires aux municipalités et aux services d'incendie sur le programme Intelli-feu afin d'augmenter la capacité de réponse aux incendies de forêt ;
- offrira du soutien aux municipalités, aux services publics et aux partenaires de conservation des terres en vue de réaliser des évaluations des forêts et des arbres, et des projets de reboisement.

Protéger les espèces en péril

Il importe de protéger les espèces en péril dans le cadre du programme conjoint du gouvernement provincial avec Environnement et Changement climatique Canada appelé PEI Priority Place Forested Landscape for Species at Risk (paysages forestiers prioritaires de l'Î.-P.-É. pour les espèces en péril). L'initiative a donné lieu à la création de lignes directrices à l'intention des municipalités et des résidents pour protéger les habitats, les zones tampons et les espèces indigènes.

Connaissances et capacités

Face à la menace grandissante des dangers climatiques à l'Î.-P.-É., nous devons développer nos connaissances, nos compétences et les réseaux nécessaires afin de réduire les risques pour nos infrastructures, nos habitations et nos activités. Même si des progrès ont été réalisés grâce à l'ÉRCC et à d'autres recherches, la diffusion de ces informations est essentielle pour permettre à tous les Insulaires de comprendre les impacts du changement climatique. En outre, certaines mesures peuvent être prises par les personnes, les ménages et les entreprises pour accroître notre résilience climatique.

Mesure 25 Rechercher, surveiller et modéliser les conditions et les impacts climatiques locaux

Il est essentiel d'observer, de comprendre et de prévoir comment notre climat évolue aujourd'hui et comment il changera dans l'avenir. La technologie dans le domaine de la science du climat ne cesse de progresser. Même si l'accès à l'information est essentiel pour l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur les données probantes, il est tout aussi important de veiller à ce que le tout soit présenté de manière à ce que les gens et les entreprises puissent bien les comprendre afin de faciliter l'élaboration de solutions et la prise de décisions.

La province :

- travaillera avec des partenaires clés en vue de surveiller la côte, les conditions météorologiques, le sol, l'eau douce, les eaux marines et les marées ;
- recueillera de nouvelles données sur les dangers concernant, par exemple, la chaleur et les inondations ;
- continuera à soutenir les groupes qui aident les gens et les professionnels de l'Î.-P.-É. à utiliser les données climatiques et de surveillance ;
- soutiendra le développement de technologies accessibles en vue de fournir l'information climatique aux gens et à l'industrie, et d'améliorer notre compréhension collective.

Centre national de recherche sur les changements climatiques et l'adaptation (Canadian Centre for Climate Change and Adaptation - UPEI)

En tant que destination de calibre mondial pour la recherche et l'apprentissage, le centre national de recherche sur les changements climatiques et l'adaptation (CCCCA) de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEI) mise sur l'expertise et la collaboration dans le contexte d'un « laboratoire pratique ».

Située à même le CCCCA à St. Peter's Bay, la « School of Climate Change and Adaptation » de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard offre aux étudiants et aux chercheurs l'occasion unique d'étudier les sciences climatiques au cœur de notre paysage insulaire. Les étudiants peuvent obtenir un baccalauréat ès sciences en études appliquées sur les changements climatiques et l'adaptation, et utiliser des technologies telles que les drones, la réalité virtuelle et l'analyse de données pour traiter les problèmes liés au changement climatique.

Ce programme répond à une demande grandissante visant l'équilibre entre les connaissances théoriques et l'expérience pratique en misant sur l'apprentissage basé sur la technologie pour développer l'expertise climatique à l'Î.-P.-É.

Mesure 26 Fournir une expertise et des ressources aux ministères pour l'adaptation au climat

Tous les ministères participent à l'action climatique. En 2019, les ministres ont été informés dans leur lettre de mandat qu'ils devaient tenir compte de la façon dont le climat affecte leurs politiques, leurs programmes et leurs portefeuilles. À l'heure actuelle, au moins un membre du personnel de chaque ministère joue le rôle de coordonnateur du changement climatique en plus de s'acquitter de ses tâches habituelles.

Certains ministères ont aussi établi des rôles plus spécialisés. Par exemple, le Secrétariat aux relations avec les Autochtones a proposé la création d'un poste de coordonnateur autochtone du changement climatique pour travailler sur des projets communautaires autochtones liés au changement climatique.

La province :

- créera des postes à temps plein de coordonnateur du changement climatique, au besoin ;
- offrira une formation de développement professionnel sur l'adaptation climatique aux employés de la fonction publique ;
- publiera des déclarations, des orientations et des politiques sur l'adaptation au changement climatique et les pratiques exemplaires ;
- suivra la mise en œuvre du présent plan et veillera à ce que les ressources soient suffisantes.

Mesure 27 Créer du matériel pédagogique sur les impacts climatiques pour la maternelle à la 12^e année

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans seront parmi les plus touchés par les perturbations climatiques. Les écoles ont la possibilité d'enseigner aux élèves l'impact du climat, la manière d'agir collectivement et les moyens de gérer l'anxiété et le désespoir climatiques. Ce matériel aidera les élèves à fournir des efforts personnels et communautaires pour préserver leur avenir.

La province :

- créera du matériel pédagogique en français et en anglais qui :
 - utilise des données et des exemples locaux ;
 - explore différentes manières de développer et de partager les connaissances ;
 - met en valeur l'action climatique ;
 - aide les élèves à comprendre les aspects émotionnels du changement climatique et veille à leur bien-être ;
 - crée des occasions d'apprendre par la pratique ;
 - apprend aux élèves à faire preuve d'esprit critique.

Mesure 28 Sensibilisation du public aux impacts climatiques et aux mesures d'adaptation personnelles

Les Insulaires doivent connaître les mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire ou limiter les impacts climatiques néfastes. Les campagnes de sensibilisation, les ateliers et les manuels de formation peuvent fournir des informations accessibles et cohérentes sur le changement climatique et la préparation aux urgences.

La province :

- lancera des campagnes annuelles de sensibilisation axées sur les principaux risques (chaleur accablante et inondations) ainsi que sur les impacts, notamment en matière de santé mentale et de bien-être ;
- veillera à ce que les informations, les outils et les ressources soient disponibles dans de multiples langues et formats, y compris des formats accessibles ;
- organisera des ateliers sur l'adaptation au changement climatique ainsi que sur la préparation des ménages et des entreprises aux situations d'urgence ;
- continuera à renforcer les protocoles de communication relatifs aux événements météorologiques extrêmes et au rétablissement.

Mesurer et communiquer les progrès

Mesurer les progrès en matière d'adaptation et d'amélioration de la résilience de nos communautés n'est pas une tâche aisée. Nous aurons besoin d'un suivi régulier pour voir si les mesures envisagées aujourd'hui produisent les effets escomptés. Il conviendra d'ajuster l'approche au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles. Les progrès et la reddition de comptes concernant le Plan d'adaptation climatique seront abordés annuellement dans le rapport du Ministre sur les risques liés au changement climatique et les progrès accomplis par rapport aux objectifs. Le cadre de suivi permettra notamment de vérifier si le travail entrepris est conforme aux principes directeurs et comprendra des mesures concrètes reposant sur des données qualitatives.



Conclusion

Le changement climatique fait partie de notre nouvelle réalité. Malgré tous les efforts déployés par la province pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et atteindre ses objectifs de carboneutralité, nous continuerons à subir les effets des changements climatiques. Cependant, des systèmes, des infrastructures, une capacité d'intervention d'urgence et des écosystèmes plus robustes peuvent nous aider à améliorer notre résilience.

Les mesures décrites dans le présent plan vont modifier notre façon de planifier, de développer et de croître, mais amélioreront ultimement notre résilience économique, sociale et personnelle. Nous avons défini nos principes directeurs et nous veillerons à les utiliser pour orienter nos actions et nos investissements dans le cadre de la mise en œuvre du plan.

Notre communauté est résiliente et, grâce à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan, nous continuerons à accroître notre résilience.

ANNEXE A

1. Résumé des mesures et ministères

Le Plan d'adaptation climatique s'inscrit dans une stratégie pangouvernementale. Le gouvernement intègre de plus en plus l'adaptation climatique dans la planification et la mise en œuvre des programmes. Voici un aperçu des thèmes et des mesures qui guideront notre gouvernement dans ses efforts de développement de la résilience de la province.

Liste des ministères et des acronymes

AT	Ministère de l'Agriculture et des Terres
BCE	Bureau du Conseil exécutif
EEAC	Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Action climatique
CETC	Ministère de la Croissance économique, du Tourisme et de la Culture
EAC	Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage continu
SM	Ministère de la Santé et du Mieux-être
PC	Ministère des Pêches et des Communautés
FIN	Ministère des Finances
JSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
DSL	Ministère du Développement social et du Logement
TI	Ministère des Transports et de l'Infrastructure

Annexe A - Aperçu des mesures du Plan d'adaptation climatique (1)

Thème	Mesure	Responsable	Collaborateur(s)
Résilience et interventions à la suite de catastrophes	Améliorer la préparation et la réaction aux situations d'urgence et aux phénomènes météorologiques extrêmes	JSP	Tous les ministères
Résilience et interventions à la suite de catastrophes	Développer un système d'alerte aux inondations côtières	JSP, EEAC	PC
Résilience et interventions à la suite de catastrophes	Améliorer le système électrique	EEAC	JSP, TI
Résilience et interventions à la suite de catastrophes	Augmenter l'alimentation de secours pour les infrastructures critiques	TI	CETC, FIN, JSP, DSL
Résilience et interventions à la suite de catastrophes	Améliorer les centres d'accueil et les soutiens communautaires	JSP	PC
Communautés résilientes	Créer un plan provincial d'aménagement du territoire	AT	PC, DSL, TI et EEAC, avec le soutien de tous les autres ministères
Communautés résilientes	Élaborer des normes de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la province	AT	PC, TI
Communautés résilientes	Augmenter la résilience des infrastructures publiques	AT, TI, EEAC	CETC, JSP
Communautés résilientes	Rénovations et améliorations de l'adaptation du domicile	EEAC	DSL

Communautés résilientes	Plans d'adaptation pour les biens historiques, culturels et archéologiques à risque	BCE	
Communautés résilientes	Créer un programme municipal d'adaptation au climat	PC	AT, EEAC, TI, DSL
Communautés résilientes	Élargir le Fonds de réponse aux défis climatiques	EEAC	
Industrie adaptée au climat	S'associer à l'industrie pour faire face aux risques climatiques dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme	AT, PC, CETC	TI
Industrie adaptée au climat	Étude sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement régionale	CETC, FIN	Tous les ministères
Industrie adaptée au climat	Formation sur le changement climatique	EEAC	CETC
Santé et bien-être mental	Accès à la nourriture et à l'eau potable	JSP	TI, PC, DSL
Santé et bien-être mental	Stratégie en matière de chaleur extrême	SM, EEAC	JSP, PC, AT, CETC, TI, DSL
Santé et bien-être mental	Soutien à la santé mentale dans notre nouvelle réalité climatique	SM, EEAC	EAC
Santé et bien-être mental	Protection des documents essentiels provinciaux	EAC	Tous les ministères
Habitat naturel et biodiversité	Préserver les ressources en eau de surface	AT, EEAC	
Habitat naturel et biodiversité	Aménagement du littoral et habitat	EEAC	AT, PC
Habitat naturel et biodiversité	Risques côtiers et adoption de solutions fondées sur la nature	EEAC	TI
Habitat naturel et biodiversité	Protection des espèces et des habitats vulnérables au climat	EEAC	AT, TI
Habitat naturel et biodiversité	Mise en valeur des arbres et des forêts	EEAC	AT
Connaissances et capacités	Rechercher, surveiller et modéliser les conditions et les impacts climatiques locaux	EEAC	AT, PC
Connaissances et capacités	Fournir une expertise et des ressources aux ministères pour l'adaptation au climat	EEAC	Tous les ministères
Connaissances et capacités	Créer du matériel pédagogique sur les impacts climatiques pour la maternelle à la 12 ^e année	EAC	EEAC
Connaissances et capacités	Sensibilisation du public aux impacts climatiques et aux mesures d'adaptation personnelles	EEAC	JSP, SM, DSL